



### **Présents**

Mmes Claire Bugnicourt, Christine Casiez, Frédérique Fauré, Clara Gritti, Pauline Guillaumeau, Anja Müller, Edwige Pauthier, Sabine Perrier-Bonnet, Clémentine Plassart et Sarah Silvéreano,  
MM. Frédéric Andrieu, Olivier Argagnon, Yves Barbin, Lionel Belhacène, Romain Bouteloup, Bruno de Foucault, Pierre Coulot, John de Vos, Henri D'Hour, Jérôme Dao, Hugues Ferrand, Léo Giardi, Éric Imbert, Mario Kleszczewski, Marc Longhi, Jérôme Munzinger, Marc Senouque, André Souesme et Jean-Pierre Vigouroux.

### **Pouvoirs**

M. Pierre Coulot porte les pouvoirs de Philippe Rabaute et Éric Salabert,  
M. Marc Senouque porte les pouvoirs de Mathieu Menand.

*32 membres de l'association sont présents ou représentés. L'assemblée générale ordinaire peut donc valablement délibérer.*

### **Ordre du jour**

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 février 2022,
2. Rapport d'activité 2022,
3. Rapport financier 2022 et approbation des comptes 2022,
4. Quitus aux administrateurs,
5. Désignation d'un nouvel administrateur,
6. Activités 2023 de la SBOcc,
7. Questions diverses.

L'an deux mille vingt-trois, le deux février, l'assemblée générale ordinaire de la société botanique d'Occitanie s'est réunie sur convocation de son président adressée par courriel individuel le vingt janvier 2023. Cette assemblée générale se tient par visioconférence Zoom®.

A vingt heures, le président, monsieur Pierre Coulot, déclare ouverte l'assemblée générale 2023 de la SBOcc.

## **1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 février 2022**

Pour : 32 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 1 voix

**Résolution n°1 : Le procès-verbal de l'assemblée générale du 16 février 2022 est adopté par l'assemblée générale ordinaire.**

## **2. Rapport d'activité 2022**

Frédéric Andrieu, secrétaire, donne lecture du rapport d'activité 2022 de la SBOcc (annexe 1). Il est ensuite mis au vote des participants à l'assemblée générale.

Pour : 32 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

**Résolution n°2 : Le rapport d'activité 2022 de la SBOcc est adopté par l'assemblée générale ordinaire.**

Le président remercie le secrétaire pour son travail.

## **3. Rapport financier 2022**

En l'absence du trésorier, Philippe Rabaute, Pierre Coulot donne lecture du rapport financier 2022 de la SBOcc (annexe 2). Il est ensuite mis au vote des participants à l'assemblée générale.

Pour : 32 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

**Résolution n°3 : Le rapport financier 2022 est adopté par l'assemblée générale et les comptes 2022 de la SBOcc sont approuvés par l'assemblée générale.**

L'affectation du résultat est ensuite mise au vote des participants de l'assemblée générale.

Pour : 32 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

**Résolution n°4 : L'assemblée générale valide l'affectation du résultat 2022 de la SBOcc, de + 3 345,78 €, en « report à nouveau ».**

Le président remercie le trésorier pour son travail.

#### **4. Quitus aux administrateurs**

Le président met aux votes le quitus des administrateurs de la SBOcc pour leur gestion.

Pour : 32 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

**Résolution n°5 : L'assemblée générale donne quitus aux administrateurs de la SBOcc pour leur gestion.**

#### **5. Désignation d'un nouvel administrateur**

Monsieur Léo Giardi est candidat au poste d'administrateur au sein du CA de la SBOcc. Il se présente puis le président met sa désignation aux votes.

**Résolution n°6 : Monsieur Léo Giardi est élu administrateur de la SBOcc pour une durée de quatre ans, jusqu'à l'assemblée générale 2026.**

Pour mémoire, la nouvelle composition du conseil d'administration est la suivante (après démission de madame Sandra Benammane).

Nom	Échéance	Nom	Échéance
Andrieu Frédéric	2024	Giardi Léo	2026
Argagnon Olivier	2026	Menand Mathieu	2024
Belhacène Lionel	2026	Munzinger Jérôme	2026
Bouteloup Romain	2026	Plassart Clémentine	2026
Coulot Pierre	2026	Rabaute Philippe	2024
Fontes Hugo	2026	Senouque Marc	2024
De Foucault Bruno	2024	Silvéreano Sarah	2024
Fried Guillaume	2026	Vigouroux Jean-Pierre	2024

#### **6. Activités 2023 de la SBOcc**

##### *a) Point sur les adhésions 2023*

En 2023 trois modalités d'adhésion ont été reconduites :

- Adhésion simple : gratuite,
- Adhésion de soutien : 15 euros,
- Adhésion membre bienfaiteur : 50 euros.

Au jour de la présente AG, 222 membres ont adhéré. Il ne reste donc que 82 adhésions pour atteindre le même nombre qu'en 2022, ce qui semble hautement probable.

b) Les Convergences botaniques 2023

Les inscriptions à la quatrième édition du colloque de la SBOcc commenceront vers le 15 mars. 380 places seront ouvertes, au centre Rabelais à Montpellier.

Le programme est en cours d'élaboration.

Les interventions seront enregistrées pour mise en ligne sur la chaîne You Tube de la SBOcc, comme depuis l'origine.

La SBOcc a signé un partenariat avec Klorane Botanical Foundation, qui sera partenaire principal de la manifestation en 2022, 2023 et 2024.

En 2024, l'édition délocalisée est prévue à Nantes, en partenariat avec la Société botanique du Centre-Ouest. Des doutes persistent toutefois sur le maintien de cette édition à Nantes, faute de salle réservée à ce jour. Une décision sera prise fin mars ou début avril.

c) Carnets botaniques

Bruno de Foucault, rédacteur en chef de la revue de la SBOcc, présente la situation de *Carnets botaniques* : 124 articles ont été publiés à cette heure, à raison d'un par semaine. En 2022, 42 articles ont été publiés.

Les auteurs se diversifient de plus en plus, avec désormais quelques auteurs étrangers.

	2020	2021	2022	(2023)	Total
Botanique	25	24	27	(2)	78
Phytosociologie	4	21	12	(1)	38
Divers	2	2	3	(1)	8
En attente				6	6
Total	31	47	42	(4)	124

D'un point de vue fonctionnement, Bruno de Foucault assure la validation des articles proposés, sur la forme et sur le fond, en sollicitant d'autres membres du comité de lecture selon les besoins et les thèmes. La mise en ligne, la version html et le DOI sont faits par Pierre Coulot.

En moyenne, *Carnets botaniques* est lue par 150 personnes chaque jour. A cette heure 635 personnes sont abonnées à la revue.

Le président remercie Bruno de Foucault pour son implication dans ce travail important, qui garantit la qualité et la rigueur de la publication.

d) Classes botaniques

Les webinaires de la SBOcc, initiés en octobre 2020, connaissent un réel succès, qui va croissant, avec 50 participants en moyenne en 2022. Le programme est établi par Philippe Rabaute, que le président remercie pour son travail.

Pour autant, nous recherchons des conférenciers pour boucler le programme 2023.

e) Groupes thématiques

Quatre groupes thématiques sont en place, et comptent une dizaine de membres chacun :

- Groupe *Rubus*, animé par Lionel Belhacène,
- Groupe *Elytrigia*, animé par Olivier Argagnon,
- Groupe *Taraxacum*, animé par Lionel Belhacène,
- Groupe Bryophytes, animé par Léo Giardi.

f) Autres dossiers

- Herbar PCPR en ligne : plus de 3000 parts déjà en ligne (Poaceae, Cyperaceae, Juncaceae)
- Numérisation de l'herbar Chirac : en attente de décisions de l'Université de Montpellier.

## 7. Questions diverses

Monsieur Eric Imbert demande ce qu'il adviendra des réserves de la SBOcc, qui lui semblent déjà importantes. Le président lui répond que pour le moment ces réserves restent modestes (environ 11 k€) et qu'elles seront utiles pour des développements à venir, par exemple du site internet.

Sans aucun autre point à l'ordre du jour, le président clôture l'assemblée générale ordinaire à 21 heures 30, après avoir remercié tous les participants à cette AG et tous les administrateurs de la SBOcc pour leur engagement bénévole.

**Le secrétaire,**  
Frédéric Andrieu,



**Le président,**  
Pierre Coulot,



## 2 annexes

- Rapport d'activité 2022
- Rapport financier 2022





**Société  
botanique  
d'Occitanie**

# **Rapport d'activité 2022**

Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022

## • Les valeurs de l'association

La société botanique d'Occitanie a été créée le 17 octobre 2019 par ses trois membres fondateurs. Son lancement effectif, lors d'une assemblée générale tenue le 7 décembre 2019, a permis d'en établir les grands principes :

- gratuité de l'adhésion et de l'accès aux productions de l'association, afin d'en garantir l'accès à tous, en particulier aux étudiants,
- engagement bénévole des administrateurs et membres de groupes de travail,
- fédération des associations partenaires, afin que la SBOcc propose des activités complémentaires à celles de ses partenaires, sans entrer en concurrence avec eux,
- équilibre entre les activités centrées sur la région Occitanie et celles à périmètre plus large.

## • Rapports avec l'environnement

La société botanique d'Occitanie a, depuis sa création, noué des partenariats avec de nombreuses associations botaniques, en région Occitanie pour la plupart de ses projets, et dans toute la France pour le projet des *Convergences botaniques*.

En 2022, tous les partenariats concrétisés lors des exercices précédents ont été prolongés, et deux nouvelles conventions ont été signées :

- Société botanique d'Alsace,
- Klorane botanical foundation.

Pour les 3<sup>e</sup> *Convergences botaniques*, les partenariats signés en 2020 et 2021 ont également été tous reconduits, les partenaires nationaux participant activement au comité d'organisation de la manifestation.

Au niveau du financement, la SBOcc n'a toujours pas souhaité se positionner sur des financements publics, et n'a reçu aucun euro de subvention publique en 2022, à l'exception de la contribution symbolique de 200 euros de la mairie d'Entre-Vignes, commune du siège social, pour l'organisation des *Convergences botaniques*.

Le partenariat privilégié avec la fondation de l'Université de Montpellier a été prolongé, même si l'appui financier, qui avait été considérable en 2020 lors du lancement, n'a pas été sollicité en 2022.

Enfin, la SBOcc a bénéficié du soutien financier des sociétés **Oxalis** (Langlade, 30) et **Klorane botanical foundation** (Castres, 81).

## 1. Activités de l'exercice

Le troisième exercice de la SBOcc a permis de développer l'ensemble des activités lancées les années précédentes et d'en initier quelques autres. Nous les détaillerons ici.

### a) Site internet

Le site internet, mis en ligne fin mai 2020, a eu une fréquentation croissante au cours des années 2021 et 2022, pour atteindre environ 100 consultations par jour, soit plus de 30 000 consultations annuelles, avec des pics au-delà de 500 consultations quotidiennes. Les pages les plus consultées sont celles de la revue, *Carnets botaniques*.

En fin d'année 2021, trois développements ont été lancés et mis en place début 2022 :

- La mise en ligne de l'herbier de Pierre Coulot & Philippe Rabaute (plus de 40 000 échantillons), référencé depuis peu sous l'acronyme PCPR dans l'*Index Herbariorum* (NYBG), et rattaché à la SBOcc. Cette mise en ligne se fera sur plusieurs années. Fin 2022, environ 2600 planches avaient été numérisées et mises en ligne ;
- Une webothèque, permettant de référencer de nombreux sites internet de botanique à travers le Monde et de les rechercher par catégorie et par mot-clé. Fin 2022, 400 sites internet sont référencés sur le portail de la SBOcc ;
- Un espace réservé aux membres du conseil d'administration.

### b) Carnets botaniques

La revue de la SBOcc a connu une année 2022 particulièrement dense, avec la mise en ligne des articles 79 à 120, soit 42 publications. Au total, ce sont désormais près de cent auteurs différents qui ont contribué à notre revue,



qui connaît un succès croissant. Parmi eux, nous avons le plaisir d'accueillir plusieurs contributeurs étrangers et des auteurs de nombreuses régions françaises.

Il convient de souligner le considérable travail réalisé par Bruno de Foucault, rédacteur en chef, qui de surcroît contribue à la rédaction de nombreux articles, notamment de phytosociologie.

Après l'indexation ISSN, obtenue d'emblée, notre revue a été enregistrée en 2021 dans l'IPNI (*International plant name index*) et a obtenu un code LSID (*IPNI life sciences identifier*) et une abréviation standardisée, *Carnets Bot.*

Le contrat avec le CNRS qui permet de mettre en place des DOI pour chaque article, a été renouvelé en 2022.

### c) *Les Convergences botaniques*

Après le succès des deux premières éditions, les troisièmes *Convergences botaniques* ont pour la première fois été délocalisées en 2022. Le partenaire pour cette édition a été Floraine, et les *Convergences botaniques* ont donc été organisées à Nancy les 15 et 16 octobre 2022. Environ 250 personnes y ont assisté malgré la neuvième crise covid et les grèves de la SNCF, ce qui est un nouveau succès pour le colloque de la SBOcc. En outre, la couverture presse a été très satisfaisante, avec un article dans l'Est Républicain et un reportage sur FR3 Grand Est.

Le programme, coordonné par Philippe Rabaute, a été organisé par le comité d'organisation, composé de deux collèges, celui de la SBOcc, majoritaire, et celui des partenaires nationaux.

La veille, les botanistes présents ont pu assister à une sortie botanique, animée par François Boulay, et à une visite du jardin botanique de Nancy, animée par son directeur, Frédéric Pautz.

Après ce troisième succès, la quatrième édition se tiendra à nouveau à Montpellier, les 7 et 8 octobre 2023, avant de se délocaliser en 2024 à Nantes, avec la SBCO comme partenaire.

L'organisation de cette 4<sup>e</sup> édition est en cours. Nous tenons à citer et à remercier l'ensemble des membres du comité d'organisation : Olivier Argagnon, Antoine Chastenet, Pascale Coulot, Élisabeth Dodinet, Guillaume Fried, François Munoz, Sabine Perrier-Bonnet, Clémentine Plassart, Sarah Silvéreano, François Vernier, Jean-Pierre Vigouroux, Frédéric Andrieu et Pierre Coulot.

### d) *Les Classes botaniques*

La SBOcc a lancé en octobre 2020 ses webinaires, intitulés *Classes botaniques*. Après un démarrage prometteur, ils se sont poursuivis en 2022 avec 10 séances, tenues toujours le lundi à 20 heures, pour près de 500 participants en cumulé (contre 230 en 2021). Le format est d'environ 45 mn à une heure de présentation, suivi de questions. L'outil utilisé est Zoom®. Le succès de ces webinaires nous amène à les ouvrir à de plus en plus d'adhérents de la SBOcc, dans toute la France.

Malgré leur coût symbolique de 2 euros, les *Classes botaniques* contribuent en outre au budget de la SBOcc.

Les intervenants de 2022 ont été Mathias Pires, Lionel Belhacène, François Munoz, Gilles Boëtsch (en partenariat avec KBF), Nicolas Leblond, Michel Boudrie et Pierre Coulot.

L'ensemble des places disponibles a été réservé. Progressivement, le nombre de places ouvertes a augmenté pour atteindre 60 en fin d'année 2022. Dix webinaires seront programmés en 2023.

### e) *Session Rubus*

La SBOcc ne souhaite pas concurrencer ses associations partenaires régionales en organisant des sorties ou sessions botaniques. Toutefois le conseil d'administration a décidé d'organiser en 2022 une manifestation de terrain, une session de terrain du groupe *Rubus*, préparée et animée par Lionel Belhacène, lors du week-end du 14 juillet 2022. Son compte-rendu sera publié dans *Carnets botaniques*.

### f) *Groupes thématiques*

Les deux groupes thématiques créés en 2020 ont continué leur activité :

- Le groupe *Rubus*, animé par Lionel Belhacène,
- Le groupe *Elytrigia*, animé par Olivier Argagnon.

Par ailleurs, un groupe *Taraxacum* et un groupe de bryologie débiteront leurs activités prochainement. Ils seront animés respectivement par Lionel Belhacène et Léo Giardi.

## 2. Adhésions

La campagne d'adhésion 2022 à la SBOcc a été lancée à l'aide du portail Hello Asso. Le conseil d'administration a prorogé les tarifs de 2021, avec une adhésion de soutien de 15 euros, tout en maintenant la gratuité de l'adhésion de base.

Au total, **304** personnes ont adhéré à l'association entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2022 (contre 331 en 2021), réparties comme suit :

- 171 adhésions simples (gratuites), contre 214 en 2021,
- 117 adhésions de soutien (15 €), contre 100 en 2021,
- 16 adhésions membres bienfaiteurs (50 €), contre 17 en 2021.

En outre, les dons récoltés lors des adhésions ont été de 575 euros. La collecte globale de la campagne d'adhésion 2022 a donc été de 3130 euros, soit en moyenne 10,29 euros par adhérent (contre 8,74 euros en 2021 et 3,63 euros en 2020).

Malgré cette augmentation de la collecte, le nombre d'adhérents gratuits a légèrement baissé. Le CA de la SBOcc a donc décidé que la participation aux *Convergences botaniques* nécessiterait d'être adhérent de l'association à compter de l'année 2023 (comme cela est le cas pour participer aux *Classes botaniques*).

## 3. Réunions des instances

En 2022, le conseil d'administration s'est réuni quatre fois, en visioconférence :

- Jeudi 16 février 2022,
- Jeudi 17 mai 2022,
- Jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022,
- Jeudi 24 novembre 2022.

À l'occasion de l'assemblée générale 2022, le 16 février, huit administrateurs ont vu leur mandat renouvelé pour quatre ans : Clémentine Plassart, Jérôme Munzinger, Hugo Fontes, Pierre Coulot, Olivier Argagnon, Lionel Belhacène, Guillaume Fried et Romain Bouteloup. Ils sont donc réélus jusqu'en 2026.

Le bureau a également été renouvelé lors de la réunion du conseil d'administration du 17 mai 2022, pour deux ans. Il est inchangé et composé de :

- Pierre Coulot, président,
- Frédéric Andrieu, secrétaire,
- Philippe Rabaute, trésorier.
- Les postes de vice-président, secrétaire adjoint et trésorier adjoint n'ont pas été pourvus.

## 4. Remerciements

Nous remercions tous les administrateurs pour leur investissement, mais également les membres du comité de rédaction de *Carnets botaniques*, ceux du comité d'organisation des *Convergences botaniques* ainsi que tous les intervenants des *Classes botaniques* et les personnes ayant animé les sorties de terrain.

Nous remercions tous nos partenaires, et en particulier le président de la Fondation de l'Université de Montpellier, Nicolas Giraudeau, le président de la société Oxalis, Olivier Bompard, la directrice et la déléguée de la Klorane botanical foundation, Stéphanie Lambey et Florence Galeau, les administrateurs de Floraine et en particulier son président, François Vernier, et enfin la mairie d'Entre-Vignes.

Fait à Entre-Vignes, le 2 février 2023.

**Pierre Coulot**  
Président



**Frédéric Andrieu**  
Secrétaire







**Société  
botanique  
d'Occitanie**

# **Rapport financier 2022**

Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de l'association « Société botanique d'Occitanie » durant l'exercice clos le 31 décembre 2022, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

## 1. Activités de l'association

La société botanique d'Occitanie a connu son troisième exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022. Cette troisième année a permis de consolider les projets lancés lors des exercices précédents, et notamment :

- la revue *Carnets botaniques*,
- les webinaires *Classes botaniques*,
- les 3<sup>e</sup> *Convergences botaniques*,
- le développement de nouvelles fonctionnalités du site internet,
- et un stage botanique.

Il faut noter que les cotisations 2022, comme en 2021, ont pu se faire selon trois modalités, l'adhésion simple (gratuite), l'adhésion membre bienfaiteur (50 euros) et la création de l'adhésion de soutien (15 euros).

## 2. Événements notables survenus depuis la clôture de l'exercice 2022

L'association « Société botanique d'Occitanie » n'anticipe pas de risques significatifs pouvant avoir un impact sur la continuité de son exploitation ou nécessitant un ajustement des états financiers 2022.

## 3. Compte de résultats 2022 (détails en page 3)

Les **produits** de l'exercice s'élèvent à la somme de **22 614,47 euros**, dont la répartition est la suivante :

- Adhésions et dons lors des adhésions : 3 130,00 euros,
- Produits des 3<sup>e</sup> *Convergences botaniques* : 16 056,40 euros,
- Produits des inscriptions aux *Classes botaniques* : 1 254,00 euros,
- Dons entreprises : 1 500,00 euros,
- Don Isatis (liquidation) : 424,07 euros,
- Dons autres : 50,00 euros,
- Subvention mairie d'Entre-Vignes : 200 euros.

Les **charges** de l'exercice s'élèvent à la somme de **19 168,69 euros**, dont la répartition est la suivante :

- Frais de fonctionnement de l'association : 1 373,47 euros,
- Autofinancement des *Convergences botaniques* : 1 500,00 euros,
- Contribution aux frais du stage *Rubus* : 486,00 euros
- Coût des 3<sup>e</sup> *Convergences botaniques* : 15 777,67 euros,
- Coût des *Classes botaniques* : 31,55 euros,
- Frais bancaires : 31,00 euros.

Le **résultat d'exploitation** ressort ainsi positif de **3 445,78 €**. Le résultat financier est nul. Il faut toutefois noter que la SBOcc a ouvert un livret d'épargne au cours de l'année 2022, sur lequel 9 000 euros ont été déposés au cours de l'année (5000 puis 4000). Ces sommes restent disponibles en cas de besoin.

Il est à noter que le contrat de maintenance du site internet, ouvert en novembre 2020, impacte l'exercice 2022, ce qui n'avait pas été le cas en 2021.

## 4. Bilan comptable

Au terme de son troisième exercice, les résultats cumulés de la SBOcc sont de **11 426,34 euros** :

- Exercice 2020 : 2 003,75 euros,
- Exercice 2021 : 5 976,81 euros,
- Exercice 2022 : 3 445,78 euros.

## 5. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 3 445,78 €.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter l'excédent de l'exercice en report à nouveau.

## 6. Remerciements

Nous remercions tous les administrateurs et tous nos partenaires, et en particulier le président de la société Oxalis, Olivier Bompard, la directrice et la chef de projet de Klorane botanical foundation, Stéphanie Lambey et Florence Galeau, les associations partenaires financiers des troisièmes *Convergences botaniques*, au premier rang desquelles Floraine, co-organisatrice de l'édition 2023, ainsi que la Société botanique du Centre-Ouest et la Société botanique de France, et enfin la mairie d'Entre-Vignes.

Fait à Vailhauquès, le 2 février 2023.

**Philippe Rabaute**  
Trésorier



Nature	Fournisseur	Dépenses	Recettes
Abonnement DOI	INIST - CNRS	216,00	
Abonnement visioconférence	Zoom	167,88	
Assurance	MAIF	109,70	
Hébergement site internet + messageries + domaine (net)	OVH	8,89	
Maintenance site internet	Grégory Ravaz	650,00	
Dépôt du nom Classes botaniques	IPNI	190,00	
Autofinancement Convergences botaniques	SBOcc	1 500,00	
Frais bancaires	Caisse d'épargne	31,00	
<b>Sous-total frais de fonctionnement</b>		<b>2 873,47</b>	
Cotisations 2022 soutien			1 755,00
Cotisations 2022 bienfaiteur			800,00
Dons lors des adhésions 2022			575,00
<b>Sous-total cotisations et dons</b>			<b>3 130,00</b>
Convergences botaniques 2022		15 777,67	16 056,40
<b>Sous-total Convergences botaniques</b>		<b>15 777,67</b>	<b>16 056,40</b>
Prise en charge hébergement stage Rubus	La source et la sorcière	486,00	
<b>Sous-total stage Rubus</b>		<b>486,00</b>	<b>0,00</b>
Don société Oxalis			1 500,00
Don SFO Languedoc			50,00
Don Isatis suite liquidation			424,07
Subvention mairie d'Entre-Vignes			200,00
Classes botaniques		31,55	1 254,00
<b>Sous-total recettes diverses</b>		<b>31,55</b>	<b>3 428,07</b>
<b>Total</b>		<b>19 168,69</b>	<b>22 614,47</b>
<b>Solde</b>			<b>3 445,78</b>